

Balmes Jean

LE PETIT CORPATUS



UNE VIEILLE RUE A CORPS.

JANVIER 1994

N° 122

le jeudi 21 Janvier, Salle de la Mairie de CORPS

Gisèle ROUX, Présidente ouvre la séance, remercie les participants de leur présence et ouvre la séance. Elle donne le compte-rendu moral de l'année 1993:

le 16 Février: Assemblée Générale.

le 17 Avril: Vente de brioches pour l'Association ESPOIR, Comité Départemental de Lutte contre le Cancer, à CORPS la vente a produit la somme de 8016 F, dans tout le Canton, 735 Brioches ont été vendues et le bénéfice soit: 16.390 F, a été versé à l'Association ESPOIR.

le 5 Août: Visite Commentée de Corps, avec une vingtaine de participants.

le 10 Août: une journée " Peintres dans la Ville" par l'Association MUSIQUE A CORPS dans le cadre du Festival, avec la collaboration de notre Association, mais à cause de la pluie, il n'y a eu aucun candidat.

le 17 Août: Conférence de Mr Jean GUEYDAN sur les ^{nom} de Familles et de lieux de la Région, plus de 40 personnes étaient présentes et ont suivi avec attention cet exposé .

le 17 Décembre: Rencontre Inter - Ages avec les Classes Primaires de CORPS.

Tout au long de l'Année, la Parution, la diffusion et l'envoi du PETIT CORPATUS aux 209 Abonnés. 133 Journaux sont distribués à CORPS,

76 " " envoyés par la Poste

Il est certain que la parution du PETIT CORPATUS n'est possible qu'avec la participation des Membres de l'Association qui le prépare l'agrafe et le distribue: les Dactylos, Marie-France FLORENCE, Mauricette FRANCOU, Juliette Savignon, Marie-Jeanne PERCT, Rédaction des articles: Juliette ARBOUET, Gisèle ROUX et les diverses Associations qui nous transmettent des articles, le tirage: Solange BALMET, l'Agrafage , la distribution et l'envoi par la Poste: Mmes Arbouet, Gontard, Noël, Mary, Chaix, Balmet, Pellissier, Chatain, Serain, Rochas, Jourdan, Guaydan, Genova, Francou, Mr Pierre Charles. Les étiquettes d'envoi sont fournies et sorties avec du matériel informatique par Christian RAYNAUD et les résidents de la Roseraie et Mr Pierre REMOND, les recherches généalogiques sont effectuées par Mr GUEYDAN, que toutes et tous acceptent nos sincères remerciements pour leur participation régulière et répétée depuis des années.

Merci aussi à vous tous, les 209 lecteurs de notre journal, grâce à vous nous pourrions continuer et essaieront de vous satisfaire . Mais vous pouvez aussi participer en nous envoyant des articles, et nous faire part des événements survenus dans vos familles: naissance, mariage, décès qui seront publiés dans les pages du PETIT CORPATUS. Nous comptons sur vous.

Arlette GONTARD, trésorière présente le compte-rendu financier. Le bilan est satisfaisant, mais les factures impayées des photocopies effectuées par la Mairie en 1991, 1992, 1993, posent des problèmes de Trésorerie.

L'abonnement du PETIT CORPATUS est augmenté de 5 F:
soit 75 F pour les Numéros distribués à CORPS,

100 F pour les Numéros envoyés par la Poste.

Cette décision, le Compte-rendu moral et le Bilan Financier sont approuvés à l'unanimité.

PREVISIONS POUR 1994

Le samedi 22 Janvier aura lieu une réunion des Associations ayant participé au LOTO organisé en commun pour la Roumanie, pour prendre une décision sur la somme restante de 4.245 F, n'ayant jamais eu de nouvelles du village que nous avions parrainé, depuis l'envoi de médicaments en 1991.

Vente de brioches pour l'Association ESPOIR.

En Juin, sortie Familiale.

Rajouter le Plan de CORPS dans le fascicule du résumé de l'HISTOIRE de CORPS.
Il est envisagé d'organiser un Concours de BELOTE début Mars.
L'Assemblée Générale se termine par le partage de la galette des rois et le verre de l'Amitié.

La Présidente: Gisèle ROUX



ABONNEMENT

Ce Numéro est le dernier de votre abonnement au PETIT CORPATUS, si vous désirez continuer à le recevoir (tous les 2 Mois) vous devrez le renouveler, en prenant la Carte de Membre de l'ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBICU (elle sera jointe à votre prochain Numéro).

Pour 1994, le prix a été fixé à: 75 F pour les Numéros distribués à CORPS et à
100 F pour les Numéros envoyés par la Poste

Veuillez compléter et renvoyer le Bon ci-contre.

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU

BILAN FINANCIER 1993

RECETTES

Abonnements PETIT CORPATUS	16.220
Photocopies	4.101
Recherches Généalogiques	888,30
Interêt Parts Sociales	34
Retrait sur livret	12.649,76
Versement pour GESTETNER	<u>3.000</u>
TOTAL	36.893,06

DEPENSES

Timbres	1.633,10
Assurances NICOLAS	915
Prélèvement GESTETNER	21.703,80
Ramettes Papier	350
Divers	276,48
Retrait Crédit Agricole	<u>7.000</u>
TOTAL	31.878,38

Reste à encaisser:

PHOTOCOPIES Mairie	60.711,50
" " Diverses	<u>2.007,00</u>
	62.718,50

Reste dû à GESTETNER	22.130,76
	<u> </u>
	54.009,14

TOTAL DES RECETTES: 99.611,56 F

TOTAL DES DEPENSES: 54.009,14 F

Compte sur livret : 100F

Compte Spécial : 4.000F

La Trésorière: Arlette GONTARD

RESULTAT 99.611,56

-54.009,14

45.602,42

POUR RENOUVELER VOTRE ABONNEMENT

COUPON A DECOUPER

VOIR AU DOS DE CETTE FEUILLE...

Pour la présentation synthétique de la zone PDZR Isère, M. Robert DURAND, secrétaire général adjoint de la préfecture, M. PEYRONNET, délégué à l'industrialisation de la Matheysine, M. ROY de la DDAF et M. Lecampion du conseil général sont venus à l'initiative du Dr Gérard CARDIN, conseiller général rencontrer les maires du canton de Corps.

Un nouveau programme 5B va commencer : durée : 1993 h, 1999, (6 ans) et concernera : l'amélioration de l'environnement et une meilleure gestion des ressources; prévention des risques naturels et la préservation et valorisation du patrimoine.

Développement du tourisme diffus : adaptation, soutien et diversification de l'agriculture; valorisation de la filière bois; aménagement d'infrastructure, développement des services et de l'offre du logement; maintien et développement des activités non agricoles et valorisation des équipements touristiques structurants et des sites à forte attractivités.

Le répertoire de tous les thèmes d'actions pour les différentes activités présentées dans ce programme est censé répondre aux besoins de notre région. Il est certain qu'il est souhaitable que ces aménagements soient effectués en inter-communalité pour un projet global, plutôt que de faire de l'essaimage ou du saupoudrage. Des aides concernent les communes, mais aussi les socio-professionnels, commerçants, artisans ou l'ensemble de ces partenaires.

C'est un vaste programme qui devrait être profitable à notre canton menacé de désertification. Une intervention sur l'intercommunalité devrait suivre, ainsi que d'autres rencontres dans le cadre de l'objectif 5B.

à découper, à remplir et à retourner à:

ASSOCIATION CULTURE ET LOISIRS DE L'OBIU A CORPS . ANNEE 1994

NOM PRENOM

ADRESSE

CI-joint I chèque de:.....

à l'ordre de L'ASSOCIATION CULTURE et LOISIRS de L'OBIU à CORPS pour la carte de membre, donnant droit à l'abonnement au "PETIT CORPATUS" soit:

75 F pour les Numéros distribués à CORPS,

100 F pour les Numéros envoyés par la Poste. (Rayer la mention inutile)

à faire parvenir à: Mme Arlette GONTARD, Montée des FOSSES, 38970 CORPS .

=====

Il est aussi possible de prendre la carte de membre, soit:

à la bibliothèque, chez Mme Arlette GONTARD ou chez Mme Gisèle ROUX, le CLICHE.

LA SOCIETE O.S.E. S'AGRANDIT

Inauguration le 21 Janvier.

Corps est en passe d'acquérir une nouvelle notoriété industrielle. C'est ce que l'on peut d'ores et déjà envisager en voyant le bâtiment spacieux et fonctionnel que le SMIME (Syndicat mixte pour l'industrialisation de la Matheysine et des environs) a mis à la disposition de la société O.S.E. pour lui permettre une extension de ses ateliers. La société O.S.E., spécialisée dans le montage des circuits électroniques, occupera ses nouveaux locaux dès le 17 Janvier.

Depuis 1989, le SMIME a loué à deux entreprises un bâtiment relais d'une surface d'environ 1300 m2 situé sur la zone d'activités des Chaux. La S.A.R.L. production Gorgy-Timing, dont l'activité réside dans la fabrication d'horloges électroniques, occupe un atelier de 930 m2 réparti sur les deux niveaux et emploie actuellement 11 personnes

La S.A.R.L. Obiou Société Electronique (O.S.E.) qui est spécialisée dans le montage, le câblage électronique et les coffrets électriques utilise un atelier de 300 m2 contigu au local Gorgy et emploie 20 personnes.

Mais aujourd'hui, les locaux utilisés par O.S.E. sont trop exigus : les effectifs de l'entreprise ont doublé en quatre ans; et celle-ci a donc sollicité le SMIME pour l'aménagement de la partie du bâtiment relais encore disponible.

Après une étude technique et financière approfondie du dossier, le SMIME a accepté d'être le maitre d'ouvrage des travaux destinés à favoriser le développement de la société O.S.E.

Ces travaux comprennent la réalisation au rez-de-chaussée de 600 m2 d'ateliers, salle de détente, sanitaire et la création à l'étage de 150 m2 de bureaux vestiaires, salle de réunion, sanitaires. Le montant total de ces aménagements s'élèvent à 2 675 000 F hors taxes,

Le montage des travaux, hormis les honoraires de maîtrise d'oeuvre, d'assurances, de contrôle technique, d'études diverses s'élève à 2 247 F hors taxes.

Il est à relever que la part des marchés revenants aux entreprises locales est de 58%. Les aménagements O.S.E. s'inscrivent dans un programme d'ensemble de 3 180 000 F hors taxes comprenant des travaux d'adaptation à réaliser dans l'atelier production Gorgy, ainsi que la réalisation de parkings et d'une aire de manoeuvre pour faciliter l'accès des camions semi-remorques aux différents ateliers.

(société O.S.E) suite..

Ce programme a été réalisé avec le soutien des fonds d'industrialisation de Charbons de France, les fonds européens objectifs 5B, la région Rhône-Alpes, le département de l'Isère. Le reste est financé par emprunt et autofinancement.

A signaler que l'atelier de 300 m² libéré par la société O.S.E. sera utilisé à compter du 1er Février par la société Adaptive Micro Systems Europe, qui a pour objet la conception, la fabrication, la commercialisation, la vente, de système d'affichage et d'information électrique et électronique. Cette nouvelle entreprise, fruit de l'association de la société Gorgy- Timing et Adaptive Micro Systems Inc (USA) envisage la création de 20 emplois à moyen terme.



LA SAINTE AGATHE

Messe de la SAINTE AGATHE, le Samedi 5 Février à 18 H à l'église de CORPS.
Le 05 Février 94 à 12 H 30, REPAS DE LA SAINTE AGATHE AU RESTAURANT
DU TILLEUL. PRIX : 120 F. Cette année les conjoints sont invités à y
participer. INSCRIPTIONS: BOULANGERIE VENZIN JUSQU'au MARDI 1er FEVRIER,
ou téléphoner à Madame ACHIM, tel 76 30 05 98.

" SALMON, tel. 76 30 06 41.

- Aménagement du bâtiment OSE à CORPS

- Rappel :

- . Durée des travaux : 4 mois.
- . Les ordres de service ont été signés début août 1993.
- . Nombre de corps d'état : 11.
- . Le chantier a été très lourd à gérer en raison du nombre important d'intervenants et de certaines situations conflictuelles.
- . Les travaux touchent bientôt à leur terme.
- . La réception des travaux a été prononcée en décembre dernier.
- . La Société OSE a donc pu déménager à la mi-janvier.
- . L'ancien atelier OSE ainsi libéré (300 m²) pourra être loué à la Société AMS Europe à compter du 1er février 1994.

- Aménagement OSE-GORGY TIMING à CORPS

Dépenses	3 035 728,00 F
Recettes	2 422 500,00 F

Les recettes reprennent les aides inscrites au plan de financement :

Région	700 000,00 F
Département	220 000,00 F
CEE (5b)	800 000,00 F
CdF	700 000,00 F

- Travaux complémentaires pour l'implantation de la Société AMS Europe (plate-forme de manoeuvre poids lourds, parkings)

- . Cette opération s'inscrit dans le cadre du programme n° 74 : aménagements OSE-GORGY TIMING à CORPS.

La Société GORGY TIMING, dont le siège social est à SEYSSINET et l'atelier de fabrication à CORPS, en association avec la firme américaine ADAPTIVE MICRO SYSTEM (AMS), a créé une nouvelle structure (le contrat de joint-venture a été signé en octobre dernier) afin d'assurer une partie de la production de ses afficheurs électroniques en Europe.

- . Dénomination de la nouvelle structure : SA ADAPTIVE MICRO SYSTEM EUROPE (AMS Europe) constituée le 18 octobre 1993.

- . Capital : 1 200 000 F (40 % GORGY - 60 % ADAPTIVE MICRO SYSTEM INC.).

- . Siège social : ZI les Chaux à CORPS.

- . Directeur général : M. GORGY.

- . Prévision de chiffre d'affaires : 3,8 MF (année 1) à 25 MF (année 5).

- . Création d'emplois : 20 sur 5 ans.

- . La Société AMS figure parmi les leaders mondiaux de la fabrication de journaux lumineux multicolore programmables à distance.

- . Le projet a recueilli les avis favorables de SOFIREM et du Conseil Général.

- . Lieu d'installation : ZA de CORPS, atelier de 300 m² libéré par la Société OSE.

- . Pour ce faire, des travaux d'aménagement s'imposent : réalisation de parkings, d'une plate-forme de manoeuvre pour rendre le bâtiment accessible aux semi-remorques.

- . Suite à la décision favorable du Groupe de Travail du 24 septembre dernier, le Syndicat a engagé l'opération.

- . Une convention a été signée avec la commune de CORPS pour la mise à disposition gratuite du terrain (environ 1 200 m²).

- . Une promesse de bail administratif a été signée avec M. GORGY, portant sur la location de l'atelier de 300 m², à compter du 1er février 1994, pour un loyer mensuel hors taxes de 3 300 F.

- . La D.D.E. assure la maîtrise d'oeuvre.

- . Suite à une consultation, les offres les plus intéressantes ont été retenues :

- Entreprise BARBE (VRD)	117 890 F HT
- Société COLAS (chaussée)	<u>205 420 F HT</u>

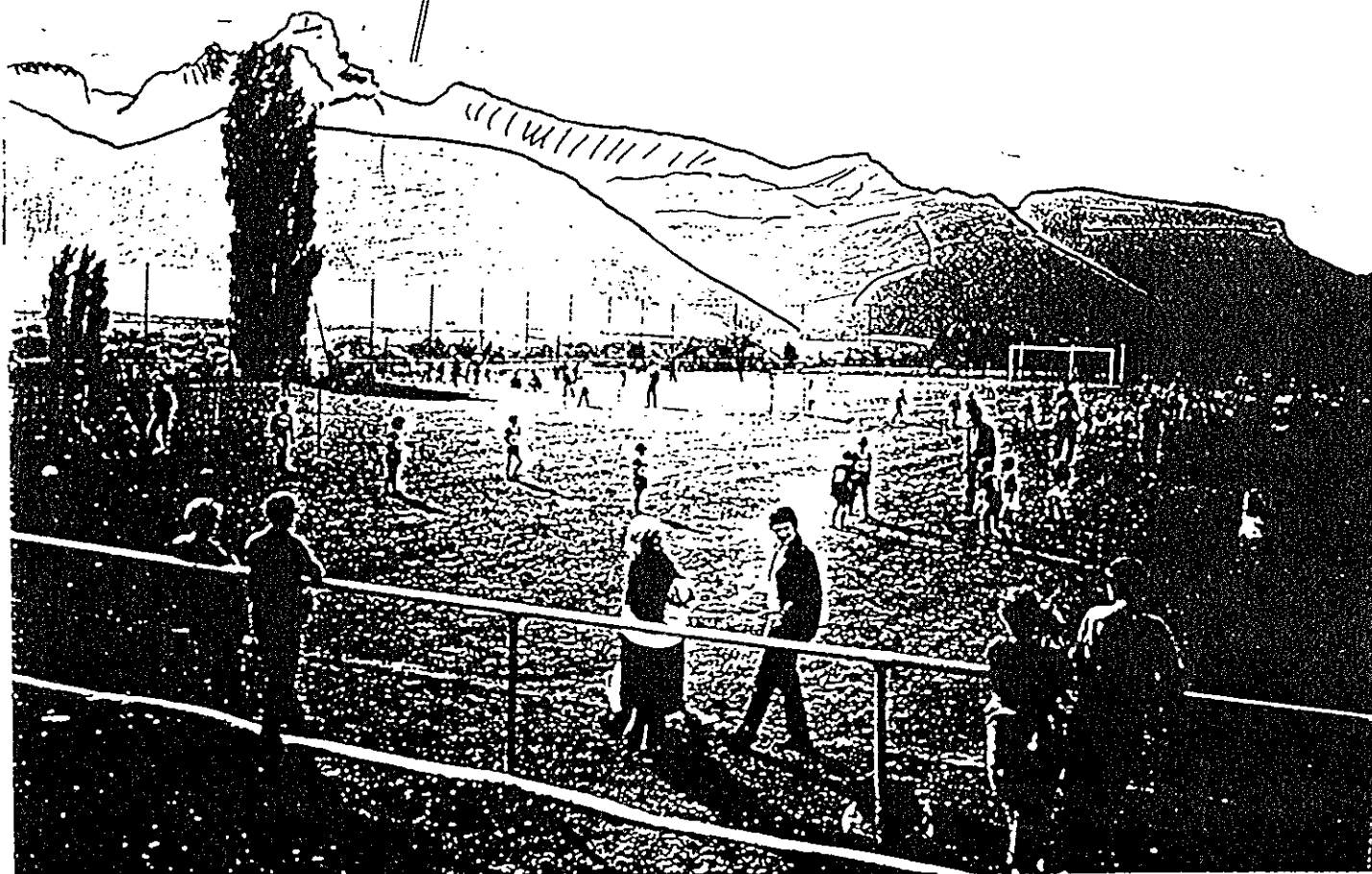
TOTAL	323 310 F HT
-------	--------------

COMPOSITION DU BUREAU 93-94

Président actif	: Mr REYNIER Luc
Présidents d'honneurs	: Mrs CARDIN Gérard RIVIERE Roger PORCERO Emile COSANDEY Claude MARTINELLI Yves Mr BEJAJI Pierre
Vice-présidents	: Mr FERRIERE Hervé Mr GARAUD Franck
Trésorière	: Mademoiselle BOULANGER Nicole
Secrétaire	: Mr GARAUD Franck
Secrétaire adj (Equipes jeunes)	: Mr BARBE Jean Paul
Correspondant	: Mr GARAUD Robert
Relation avec la mairie	: Mr REYNIER Luc
Entraîneur 1	: Mr GARAUD Jacques
Responsables 1	: Mrs WEBER TH PASDREMADJIAN Y
Equipe de dirigeants	: Mrs GALVIN Louis BARBE Jean P PAULIN Roger GARAUD R
Responsables 2	: Mrs PAULIN R CARDIN L SAMBAIN E
Entraîneurs des équipes de jeunes	: Mrs CHAIX Pascal PAULIN R GARNIER M BARBE J P
Arbitre	: Mr CALVAT Thierry
Responsables du terrain	: Mrs GARAUD Robert REYNIER luc
Responsable des vestiaires	: Mr FERRIERE Joseph
Responsables des travaux	: Mrs BARBE Paul GARAUD Robert
Responsables de la buvette	: Mr GARAUD J L
Articles du D L	: Mr GALVIN Louis
Affichage	
Comité des fêtes	: Mrs GARAUD F, PASDREMADJIAN Y SAMBAIN S, PERRIN A, SAMBAIN E CARDIN L, DUCATEL B, RIVIERE N

FOOTBALL-CLUB DE L'OBIYOU-CORPS

Le sport: la vie



Madame, Monsieur,

Vous avez montré par le passé votre attachement au Football à Corps. Vous pouvez de nouveau cette année aider le FCO et participer activement à la vie du club en renouvelant votre carte d'abonnement pour la saison 93-94.

Vous participerez ainsi au tirage au sort d'un magnifique lot à la fin de la saison tout en soutenant la jeunesse corpatue et son esprit d'équipe.

Pour que vive le football à Corps...

Sportivement,

Le président,
Luc Reynier.

Le comité des fêtes du FCO,
Franck Garaud
Yannick Pasdrmadjan
Stéphane Sambain.

Carte d'abonnement: 50 f., à renvoyer à:
Luc Reynier, rue de la république, 38970 CORPS.

C'EST LA CHANDELEUR

Faites sauter les crêpes ! Sucrées, salées,
en gâteaux ou en pannequets,
voici des idées pour les présenter et des conseils pour les réussir.

LA PÂTE À CRÊPES

(Pour une vingtaine de crêpes)

Versez dans une terrine 250 g de farine en fontaine, cassez 3 œufs au milieu, incorporez-les à la farine en remuant à la cuillère en bois.

Versez 1/2 l de lait peu à peu, en délayant progressivement de manière à éviter les grumeaux. Si vous faites des crêpes sucrées, ajoutez 2 c à soupe de sucre. Laissez reposer la pâte, si possible, 1 h avant de l'utiliser.

■ Si vous voulez des crêpes plus fines, mettez moitié eau, moitié lait.

■ Si vous les désirez plus légères, remplacez un verre de lait par un verre de bière.

■ Si vous les aimez plus moelleuses, incorporez 1 blanc d'œuf battu en neige à la pâte au moment de confectionner les crêpes.

■ Vous pouvez parfumer la pâte selon vos goûts avec du sucre vanillé, de la cannelle, de l'eau de fleur d'oranger, un zeste d'orange ou de citron, un petit verre d'alcool au choix (liqueur d'orange ou de mandarine, rhum, alcool de poire, cognac...).

■ Vos crêpes colleront moins facilement à la poêle, si vous ajoutez dans la pâte quelques cuillerées d'huile ou de beurre fondu (2 c à soupe), vous devrez alors à peine graisser la poêle pour la cuisson.

GÂTEAU DE CRÊPES AUX FRUITS SECS

(Photo couverture - 6-8 personnes)



30

30

100 g de figues sèches.
100 g de dattes sèches.
50 g de raisins secs.
100 g d'abricots secs.
100 g de pruneaux.
1 citron. 1 c à café de cannelle en poudre. 1 c à soupe de rhum. 1/2 l d'eau. Une vingtaine de crêpes. 8 c à soupe de miel.

Coupez tous les fruits secs en petits morceaux (excepté les raisins), mettez-les tous dans une casserole avec le jus de citron, la cannelle, le rhum et l'eau. Laissez cuire doucement à découvert jusqu'à évaporation presque complète du liquide (≈ 30 mn). Pendant ce temps, confectionnez les crêpes de la manière habituelle, gardez-les au chaud au fur et à mesure. Empliez-les ensuite en mettant entre chaque crêpe un peu de compote de fruits secs. Pour terminer, nappez le gâteau de crêpes avec le miel fondu. Accompagnez à volonté de crème anglaise.

PANNEQUETS AUX POIRES

(6-8 personnes)



1 h

30

CRÈME : 1 œuf entier. 2 jaunes d'œufs. 100 g de sucre. 40 g de farine. 1/2 l de lait. un petit verre d'alcool de poire. SIROP : 1/4 l d'eau. 100 g de sucre en poudre. 1 sachet de sucre vanillé. 1 c à soupe de jus de citron. 4 poires. Une vingtaine de crêpes. GARNITURE : cerises confites, amandes effilées grillées, sucre glace (impalpable) à volonté.

Préparez la crème : travaillez l'œuf entier et les jaunes avec le sucre en mélange moussueux. Incorporez la farine en pluie, puis mouillez peu à peu avec le lait chaud. Faites chauffer le tout sur feu doux en remuant jusqu'à épaississement. Retirez du feu au premier bouillon. Laissez refroidir puis parfumez avec l'alcool de poire. D'autre part, préparez un sirop en faisant chauffer l'eau, le

sucré, le sucre vanillé et le jus de citron. Pelez et épépinez les poires, coupez-les en quartiers et faites-les pocher 10 mn dans ce sirop. Egouttez-les, coupez-les en petits morceaux et mettez-les dans la crème préparée. Gardez le tout au chaud. Confectionnez les crêpes de la manière habituelle, farcissez-les de crème aux poires en les pliant en « pannequets », garnissez-les d'amandes effilées, de cerises et de sucre glace à volonté. Repassez quelques minutes à four chaud.

CRÊPES AUX PÊCHES ET AU COULIS DE FRAMBOISES

(6-8 personnes)



10

10

1 boîte de pêches au sirop. 1 paquet de framboises surgelées (ou 1 boîte de coulis de framboises surgelée), 6 ou 8 crêpes.

Egouttez les pêches, coupez-les en quartiers, réchauffez-les dans leur jus. Faites un coulis avec les framboises surgelées en les passant au mixer (ou en laissant dégeler le coulis surgelé). Faites-le chauffer ensuite doucement avec les pêches (sans leur jus). Préparez les crêpes de la manière habituelle, fourrez-les de pêches au coulis de framboises. Faites réchauffer quelques minutes au four avant de servir.

CRÊPES AUX ÉPINARDS

(6 personnes)



30

20

Une douzaine de crêpes. 500 g d'épinards surgelés, 30 g de beurre, sel, poivre, noix muscade, 100 g de crème fraîche, 100 g de gruyère râpé.

Préparez les crêpes de la manière habituelle. Plongez les épinards surgelés dans de l'eau bouillante salée, laissez-les pendant quelques minutes puis égouttez-les, pressez-les et achevez leur cuisson dans une casserole avec le beurre, assaisonnez (sel, poivre et noix muscade). Farcissez les crêpes avec les épinards, roulez-les et mettez-les dans un plat allant au four. Mélangez la crème et le fromage. Versez le tout sur les crêpes et faites gratiner.

SOLUTIONS DES JEUX

Horizontalement :

1. circulaire - 2. aselle - dit - 3. loi - tabès - 4. Nornes - 5. élevage - 6. dites - ruer - 7. ont - lno - 8. ideler - loi - 9. naseaux - ut - 10. eu - su - idée

Verticalement :

1. calcédoine - 2. iso - Lindau - 3. reinettes - 4. Cl - ove - les - 5. ultras - eau - 6. léang - dru - 7. béer - xi - 8. des - UIT - 9. is - renoue - 10. ol - mroite

ASSEMBLEE GENERALE ANNUELLE 1992

JEUDI 01/07/93

Cette Assemblée Générale s'est déroulée en présence de :

- M. Y. DAVID, directeur Fédération ADMR Isère
- M. M. GRAND, maire de La Salle en Beaumont
- M. D. PONCET, coordonnateur gérontologique
- M. G. CARDIN, conseiller général et maire de Corps
- M. J. COSTE, président SIVOM Valbonnais-Beaumont
- M. L. PRAT, adjoint au maire de Pellafol, vice-président ADMR de Corps
- M. B. GARNIER, président ADMR de Corps
- M. A. MOISAND, maire de Oris en Rattier, secrétaire Association SSAD
- Mme M. SIGAUD, responsable ADMR de Valbonnais
- Mme M. TAVERNA, infirmière libérale, adjointe mairie de Siévoz
- Mme S. RIGLET, maire de Quet en Beaumont
- Mme N. BERTINI, maire d'Entraigues
- Mme O. CROS, ADMR Valbonnais
- Mme R. BERNARD-BRUNEL, club 3 ème âge Valbonnais, membre Association SSAD
- Mme D. GARNAUD, ADMR Corps, membre Association SSAD
- Mme M.J. PELLISSIER, présidente club 3 ème âge Corps, membre Association SSAD.
- Mme C. BUISSON, vice présidente SSAD, présidente ADMR Valbonnais
- Mme M.C. FRIGANT, infirmière maison de retraite à Corps
- Le personnel du SSAD

Sont excusés : Mme F. JURY, assistante sociale MSA, M. M BERTHIER, Maire et Conseiller Général de Valbonnais, M. BONTHOUX, Maire de Beaufin.

Madame Gisèle ROUX, Présidente, souhaite la bienvenue à tous et remercie les participants qui honorent le SSAD par leur présence.

Avant de présenter le bilan moral, Mme ROUX expose la synthèse d'une réflexion entreprise par l'ADMR Isère auprès de chaque SSAD à partir d'une grille d'enquête élaborée par les présidents SSAD, l'infirmière coordonnatrice et une déléguée des aides-soignantes : éléments essentiels à retenir pour une nouvelle organisation du SSAD
ADMR ISERE géré sur le plan local par 12 associations (le Haut-Oisans devant démarrer) :

- place des bénévoles dans le fonctionnement de l'Association et de la fixation des objectifs.
- Présidente et infirmière coordonnatrice, moteur de l'Association.
- statut des Associations à appliquer à la lettre.
- obligation des SSAD d'ouvrir 7 jours/7.
- souci d'une bonne coordination des services auprès des personnes âgées.
- en fonction des avenants 175 et 173, les salaires des personnels soignants et personnels administratifs évoluent.
- rapport avec les libéraux : complémentarité et non concurrence.
- possibilité de détachement de personnel hospitalier (titulaire du CAFAS) sur SSAD déficitaires en postes.

BILAN MORAL (G. ROUX) ET MEDICAL (M. BORLET)

Le SSAD ouvert en 1990 avec 10 places fonctionne en 1992 avec 12 places jusqu'au 01/07 et 13 places depuis (capacité actuelle). Il intervient sur les deux cantons et à la maison de retraite à Corps pour 4 personnes prises en charge uniquement et limitativement depuis fin novembre 1991.

Cette extension d'une place a permis d'augmenter le temps de travail d'une aide-soignante (0,45 à 0,55 Equivalent Temps Plein) et le poste de remplaçante (0,10 à 0,20 E.T.P.). Pour effectuer les remplacements des salariées permanentes en congés maladie, maternité, deux aides-soignantes ont été recrutées en C.D.D.

En 1992, le SSAD a effectué 4602 journées malade au lieu de 4563 soit un surplus de 39 journées. L'activité du Service a été plus importante au premier semestre.

On comptabilise :

- 4100 interventions aide-soignante
- 196 interventions infirmières libérales
- 608 interventions infirmières coordonnatrice

Répartition des prises en charge :

- 44,44 %, cas légers
- 33,33 %, cas moyens
- 22,22 %, cas lourds

Le Service est intervenu dans 13 communes. Les communes concernées:

canton de Corps	canton de Valbonnais
Côtes de Corps	La Chalp de Chantelouve
Corps (12 personnes)	Siévoz
St Pierre de Méarotz	
St Michel en Beaumont	Valbonnais (2 personnes)
La Salle en Beaumont	La Valette
St Laurent en Beaumont	L'Alpe du Grand Serre
La Sallette Fallavaux	Lavaldens
Soit 20 prises en charge/7 communes	Soit 8 prises en charge/6 communes

Répartition par tranche d'âge:

- 70 à 74 ans	11,11%	
- 75 à 79 ans	8,33 %	
- 80 à 84 ans	25 %	) 66,67 %
- 85 à 89 ans	27,78 %	) ont 80
- 90 ans et plus	13,89 %	) ans et plus

Les kilomètres parcourus :

- infirmières libérales	4 100 km
- aides-soignantes et infirmière coordonnatrice	86 266 km

BILAN FINANCIER (MME SAVIGNON)

Le bilan financier fait ressortir un résultat positif de 30 972,20 F (compte administratif en annexe).

En 1992, le prix de journée SSAD ADMR Isère accordé est de 132,15 F. Du fait de notre dépassement du nombre de journées et d'une bonne gestion de nos dépenses, le forfait journalier du SSAD est inférieur (124,30 F).

Le bilan financier est accepté à l'unanimité.

Le bilan financier de l'Association fait ressortir un résultat positif de 9 977,88 F.

Elections au Conseil d'Administration et Bureau.

Les membres du Conseil d'Administration renouvelables en 1993, à savoir MM. ESCALON, BERTHIER, VINCENT, Mmes BEVILLARD, DUCLOS, et BUISSON sont réélus. Il est demandé à M. MEILLAND-REY, Maire de St Laurent en Beaumont de surseoir au remplacement de Mme DUCLOS.

Le bureau demeure inchangé.

Intervention de M. Y. DAVID :

L'ADMR ayant été sollicitée par la DDASS et l'hôpital de La Mure pour assumer la gestion du poste de responsable de la maison de retraite HOSTACHY à Corps, il est envisagé l'embauche d'une infirmière psychiatrique à temps plein du 01/07/93 au 31/12/93 sous la responsabilité de l'infirmière coordonnatrice du SSAD ADMR de Corps-Beaumont-Valbonnais.

Le rôle de l'ADMR se borne à gérer un emploi.

L'ADMR ne pourrait donc être tenue pour responsable des incidents ou accidents mettant en cause le reste du personnel ou le bâtiment.

La proposition est acceptée par le Conseil d'Administration du SSAD.

CONCLUSION :

Madame ROUX clôture l'Assemblée Générale en remerciant toutes les communes qui ont versé des subventions à l'Association ADMR gérant le SSAD. Ce sont les communes de:

Les Côtes de Corps, Laval dens, l'Alpe du Grand Serre, Oris en Rattier, St Laurent en Beaumont, St Michel en Beaumont, Valbonnais, le SIVOM du canton de Valbonnais.

Les personnes présentes sont invitées à boire le verre de l'amitié.

L'Heure du conte :

L'hirondelle et le moineau captif

L'hiver qui est bien là, s'installe partout dans notre village, dans la campagne environnante en prenant possession de tout ce qu'il rencontre sur son passage : maisons, rues, voitures et passants, fils électriques et téléphoniques. Le moindre buisson ou arbuste devient sous sa baguette magique un bel arbre de Noël paré de guirlandes de givre, et dans les champs, sur les bords des chemins quelques épillets ou brins d'herbe séchés un magnifique bouquet de fleurs qu'aucun fleuriste pourrait réaliser. Les enfants sont heureux, les grands aussi ! Cependant il ne faut pas en faire une règle générale, car il y aura toujours parmi les personnes interrogées des exceptions.

Certaines vous disent avec enthousiasme :

- "Moi j'aime l'hiver !"

D'autres l'air songeur, le regard triste :

- "Moi je n'aime pas du tout l'hiver !"

Toutes peuvent donner avec précision les raisons de leur choix, de leur préférence . Pour quant à moi si je garde bien vivaces les souvenirs des belles parties de boules de neige à la sortie de l'école, d'un bonhomme à peine terminé et déjà bombardé, des glissades dans la cour de l'école ou dans les rigoles des rues, qu'on arrosait le soir pour pouvoir mieux glisser à croupeton, à la queue leu leu le lendemain sans oublier, une simple planche de bois servant de luge, les longues veillées sous la lampe, l'hiver (et je le dis tout haut) n'a jamais été ma saison préférée ! S'il nous arrive avec son cortège de fêtes, de cadeaux, de joie, celui-ci malheureusement est trop souvent suivi d'un cortège de souffrances et de misères quand souffle la tempête "la tourmente" que les flocons de neige tourbillonnent autour de vous en vous aveuglant, en vous étouffant que vous êtes seul et sans secours avec de la neige au-dessus des genoux il est bien difficile de dire "j'aime l'hiver" !

Aujourd'hui dans ma maison bien à l'abri, bien au chaud ma pensée s'en va vers tous les sinistrés du monde entier, de la France à ceux d'un village voisin à tous les malheureux les sans abri, qui ont froid qui ont faim tandis que la télévision diffuse des images peu rassurantes sur "le général hiver" qui sévit en Amérique par - 40°. Debout près de la fenêtre je regarde le va et vient des oiseaux qui ne quittent pas le village pendant la mauvaise saison.

Une mésange vient me rendre visite pour becqueter un morceau de margarine que j'ai posé sur le bord de la fenêtre. Des pigeons qui nichent je ne sais où dans le quartier sont à la recherche de grains jetés sur la neige gelée.

Trois moineaux aux plumes ébouriffées se disputent quelques miettes de pain et s'envolent en disparaissant dans un trou de mur. Puis ils reviennent en piaillant se percher sur le fil téléphonique quémander encore de la nourriture. Le bruit de ma fenêtre qui s'ouvre leur fait peur. Ils s'envolent sur le toit de ma maison pour se mettre à l'abri et au chaud près de la cheminée.

Ah ! ces moineaux ce sont de drôles de coquins, je dirais même un peu voleurs, un peu filous et pas très charitables !

Ils peuvent parfois être très méchants à l'égard de nos amies les hirondelles et je vais vous dire pourquoi.

Lorsque j'étais élève, apprenant à lire couramment j'ai lu une histoire les concernant que je n'ai jamais oubliée.

Un couple d'hirondelles des cheminées avec un petit collier de plumes oranges autour du cou, familières, belles agiles, rapides et travailleuses annonciatrices du printemps avaient construit leur nid sous un toit, entre une poutre en bois et le mur d'une maison, assez haut et assez loin pour que les chats ne puissent pas l'atteindre.

C'était un nid très solide, fait de terre, de boue pétries avec leurs pattes et leurs becs qui en séchant devenaient aussi dures que du ciment.

Travailleuses infatigables les jolies hirondelles mirent plusieurs jours pour construire leur nid. Lorsque celui-ci fut terminé, elles tapissèrent l'intérieur, de mousse, de brins d'herbe, de crins de cheval, de brins de laine arrachés aux buissons puis de plumes fines, douces légères appelées duvet afin que la maman puisse couvrir ses oeufs bien au chaud en attendant la venue des petits. Les futurs parents ne laissaient jamais le nid seul. Ils se relayaient et à tour de rôle partaient à la recherche de leur nourriture, composée de mouches de moustiques (insectes nuisibles désagréables souvent porteurs de maladies) qu'ils happaient au passage dans l'air, les étables, les écuries.

Un jour, deux petits oisillons pointèrent le bout de leur bec au bord du nid en réclamant à manger non pas en pleurant comme font les bébés mais en criant. Les parents s'efforçaient de les rassasier. Ainsi ils perdirent leur duvet, prirent des plumes,

et grandirent pendant tout l'été près d'un papa, d'une maman qui les aimaient beaucoup, qui leur apprirent à voler, à chasser pour se nourrir.

Aux premiers frimas en compagnie d'autres hirondelles, ils s'en-volèrent vers les pays chauds pour y passer l'hiver.

Un vilain moineau très curieux et sans gêne perché sur le bord d'une gouttière suivait le va et vient des oiseaux migrants.

Dès qu'il les vit partir il pensa :

-"Voilà une bonne affaire pour moi" et décida d'occuper le nid vide et d'y passer l'hiver !

Au printemps suivant, le même couple d'hirondelles revint fin avril prendre possession de son nid comme c'est la coutume.

A sa grande surprise, il trouva celui-ci occupé. Dans leur langage d'oiseaux les hirondelles demandèrent gentiment à l'intrus de quitter les lieux. Le moineau faisait la "sourde oreille" et refusait de sortir. Les hirondelles se fâchèrent et à coups de bec l'obligèrent à quitter leur maison. Celles-ci se remirent aussitôt au travail : consolidant leur nid, faisant sa toilette, tout en cherchant leur nourriture. Puis la maman couva les oeufs qu'elle avait pondus qui donnèrent naissance à trois oisillons affamés. Le moineau rancunier sautillait le long de la gouttière, surveillait le nid en pensant à se venger.

Un jour pendant que le papa et la maman s'absentèrent un petit moment (ce qui n'était pas dans leurs habitudes) le moineau plongea dans le nid, saisit un par un les oisillons dans son bec, et les jeta violemment sur le sol. Les oisillons qui venaient juste de prendre leur duvet, sans défense moururent aussitôt.

Lorsque les parents arrivèrent, et virent le nid vide de leurs petits, mais occupé par le moineau, fous de douleur ils appelèrent au secours les hirondelles du voisinage. Deux d'entr'elles se posèrent sur le bord du nid. Plusieurs s'agrippèrent au mur pour chasser les importuns. Le plus gros de la troupe allait, venait sans arrêt apportant de la boue pour qu'il devienne plus haut plus profond en rendant l'ouverture plus étroite. Le moineau se rendant compte qu'il devenait prisonnier, n'osait pas bouger, mais regardait avec peur l'entrée du nid, qui ne laissait plus passer l'air dont il avait besoin pour respirer. Puis soudain il ne vit plus le jour. Ce fut l'obscurité totale autour de lui, l'entrée au dessus de sa tête était totalement bouchée. Ainsi est mort le moineau captif qui n'aimait pas, mais pas du tout les petites hirondelles.

P E L L A F O L

La prise et la destruction en 1426 du château de Pellafol

Il existe aux archives de l'Isère un procès-verbal relatant jour par jour les opérations judiciaires et militaires dirigées par les ordres du conseil delphinal contre le château de Pellafol et contre noble Guillaume de Montorsier, seigneur dudit château, qui avait été mis sous la main delphinale. Il existe aussi des lettres de Mathieu de Foix, comte de Comminges, gouverneur du Dauphiné, mandant au procureur fiscal du Graisivaudan et aux châtelains de La Mure, du Trièves, de Beaumont, de Corps et du Champsaur de marcher contre Guillaume de Montorsier qui s'était emparé par surprise du château de Pellafol, mis sous la main du Dauphin, de reprendre ledit château avec l'aide des hommes de leur châtelainies levés sous l'étendard delphinal, de se saisir de la personne dudit Guillaume de Montorsier et de l'amener sous bonne garde dans les prisons de Grenoble (26 octobre 1426).

En exécution desdites lettres, Jacques Châlaron, procureur fiscal de la cour majeure du Graisivaudan, et Guillaume Aribert, notaire, se mettent en route le samedi 26 octobre à la chute du jour. A Vizille ils prennent un guide pour les conduire à La Mure où ils arrivent pendant la nuit et dont ils trouvent les portes closes. A grands cris il les font ouvrir et s'installent à l'auberge de Drevon Odru où ils convoquent les châtelains de La Mure, de Beaumont et de ratier. Ceux-ci étant réunis, le châtelain de Beaumont et Pellafol rapporte que le jeudi précédent, Guillaume de Montorsier est entré par surprise dans le château de Pellafol et, après avoir frappés, a mis en prison les serviteurs du Dauphin qui le gardaient. Ordre est donné aux trois châtelains de réunir leurs hommes, de les armer du mieux qu'ils pourront et de les amener secrètement à Saint Sébastien sans leur dire le but de l'expédition. De là, le même jour, le procureur et le notaire se rendent à Mens pour s'assurer le concours du châtelain et de ses hommes. Celui-ci promet d'amener une importante compagnie. En même temps, comme les hommes du Trièves dépendent de leurs nobles et bannerets, les commissaires s'adressent à Guigue de Morges, seigneur du Châtelard, et à Guigue Bérenger, seigneur de Morges, leur donnant rendez-vous à tous les deux à Saint Sébastien le lendemain. - Le lundi 28 octobre les commissaires partent au point du jour pour Saint Sébastien où ils attendent les châtelains.

Arrivent successivement Antoine Margaillan, vice-châtelain du Trièves, amenant 150 hommes sous l'étendard de drap rouge aux armes delphinales, Guigue de Morges, armé de pied en cap avec quatre chevaux et deux serviteurs portant cuirasses et bracelets, qui se déclare prêt à obéir aux ordres du Conseil mais s'excuse, étant obligé d'assister aux funérailles du sire de Montmaur, et promet de revenir après la cérémonie ; vient ensuite le châtelain de Beaumont avec 50 hommes de pied armés d'arcs, d'arbalètes, quelques uns portant des cuirasses. Les châtelains de La Mure et de Ratier n'étant pas arrivés à midi, les commissaires se mettent à la tête des troupes et se dirigent vers Pellafol. Ils s'arrêtent à quelque distance du château et, comme la nuit tombe, ils se bornent à placer des sentinelles. A ce moment un homme se présente à l'une des fenêtres de la tour. On l'interroge. Il répond qu'il est Guillaume de Montorsier, seigneur de Pellafol, et que le château lui appartient. N'ayant fait aucun tort au Dauphin, il demande ce qu'on lui veut. Les commissaires, après s'être concertés, lui exposent l'objet de leur mission et le somment de rendre le château. Le sire de Montorsier s'y refuse, il explique qu'il avait été inculpé du meurtre du prieur de La Croix de la Pigne, c'est pourquoi son château avait été saisi, mais qu'ayant obtenu des lettres de grâce du Roi-Dauphin et son pardon du Pape, il n'y avait plus de raison de maintenir ladite saisie. Comme les commissaires ne se rendent pas à ses raisons, Guillaume de Montorsier ferme sa fenêtre, monte au sommet de la tour, et de là, décoche une flèche sur son interlocuteur. Les hostilités sont commencées. Les bandes du Trièves et de Beaumont sont disposées autour du château, tandis que les commissaires se rendent à Corps et font convoquer tous les hommes du mandement pour le lendemain.

Le mardi 29 octobre, avec les 110 hommes fournis par Corps, les commissaires reprennent le chemin de Pellafol et plantent le drapeau delphinal dans un pré non loin de Riconnières. Peu après arrivent le châtelain de La Mure avec 100 hommes, parmi lesquels noble Jean Sonnier, portant l'étendard delphinal de la châteltenie, puis Humbert Comboursier, châtelain de Ratier, avec 60 hommes. Commissaires et châtelains s'approchent du château, recherchant par quel point il pourrait être abordé. Après quoi, ils envoient un messenger au Conseil delphinal pour l'informer de la situation et lui demander des instructions. - Le mercredi 30 octobre arrive le châtelain de Valbonnais avec 100 hommes et peu après Guigue Bérenger, seigneur de Morges, et Humbert Bérenger, seigneur de Tréminis, revenant des funérailles du sire de Montmaur.

Etant descendus de cheval, ils entrent dans le château, dont la grande porte leur est ouverte par Guigue de Montorsier. Après avoir conféré avec lui pendant un quart d'heure environ, ils ressortent du château et exposent aux commissaires et châtelains que le sire de Montorsier leur a dit avoir une bonne garnison, d'abondantes munitions et que, décidé à ne pas abandonner son château, il préférerait y mourir. Mais le sire de Tréminis, prenant à part le procureur fiscal, lui laisse entendre tout bas que si l'on donnait quelque argent au sire de Montorsier, il rendrait le château. Sommés de prêter leurs concours à l'expédition, les sires de Morges et de Tréminis s'excusent, déclarant n'avoir pas leurs armes et aussi n'être pas convoqués régulièrement. Au surplus, ils ajoutent vouloir d'abord aller dîner au prieuré de La Croix de la Pigne. Les commissaires et châtelains les y rejoignent après le repas et les adjurent, mais sans succès, de prêter leur concours. Après quoi un conseil est tenu pour assurer la surveillance des abords du château pendant la nuit. Du côté des assiégés on fait au cours de la nuit des signaux à l'aide d'une cloche placée au sommet de la tour et de brandons enflammés jetés au pied des murailles.

Le jeudi 31 octobre commencent les opérations du siège : le drapeau delphinal est planté solennellement et au son des trompettes en quatre endroit différents en face du château. Les châtelains et leurs hommes prennent leurs positions et les fortifient tandis que les assiégés ripostent par des traits qui n'atteignent personne. Après le dîner arrive le sire de Morges avec trois chevaux, mais sans armes. A l'appel du procureur fiscal il répond que si ce magistrat se présente le premier devant la porte du château il le suivra. Le procureur riposte que ce n'est pas son métier mais bien celui du sire Morges, qui doit être expert en telles matières. Pendant cette altercation le châtelain de Valbonnais, exaspéré par les traits lancés par le sire Montorsier, prend son drapeau et avec quelques-uns de ses hommes, sans dire un mot, s'approche de la première porte du château. Ce que voyant, le procureur fiscal adjure les gens de La Mure de suivre ceux de Valbonnais et de faire leur devoir. Jean Sonnier avec son drapeau et les autres capitaines obéissent à son appel et se rangent auprès de la porte, tandis que Montorsier et ses hommes font pleuvoir sur eux une grêle de pierres. De leur côté, les gens du Dauphin, archers et arbalétriers, répondent de leur mieux. Pendant le combat, Jean Sonnier ayant appliqué son drapeau contre la porte, une douzaine d'hommes qui l'ont suivi s'efforcent de l'enfoncer à coups de haches. Montorsier, voyant que sa porte est sur le point de céder, descend du sommet de la tour

et par l'ouverture déjà pratiquée dans la porte fait passer une grande lance nommée javeline et blesse l'un des assaillants, tandis que deux autres tombent frappés par des pierres. Le combat se poursuit ainsi pendant une demi-heure, après quoi les assiégeants, dont les munitions commencent à manquer et qui luttent à découvert, se retirent sur leurs positions. Durant ce temps, le sire de Morges se tenait à l'écart, ne disant rien, ne faisant rien, mais observant la marche des événements. Deux hommes de la compagnie de Corps abandonnent leur poste, toutefois devant les adjurations et les menaces du notaire Aribert, l'un d'eux rejoint ses compagnons. Arrivée de noble François Soffrey dit Machéra, châtelain de Valcluson et de Césanne, chargé de la direction des opérations militaires, et avec lui nobles Louis Villars et Guigue de Mailles. Pendant qu'il visite les alentours du château, le procureur fiscal se rend secrètement à Ambel pour y chercher des armes et des munitions et Humbert Comboursier est envoyé au château de Ratier pour y prendre de l'artillerie.

Le vendredi 1er novembre, Machéra réunit en conseil de guerre les autres capitaines-châtelains et étudie les moyens de prendre le château par force ou par ruse : on conclut de ne rien faire ce jour-là, faute de munitions. Vers la chute du jour, Machéra visite successivement tous les postes et dans chaque poste réunit les hommes au son de la trompette et fait proclamer défense de se livrer au pillage, si ce n'est pour ce qui est nécessaire à l'alimentation, et ordre d'obéir aux capitaines. Comme il achève cette tournée et arrive au cantonnement de la compagnie du Trièves, il est rejoint par noble Soffrey d'Arces, chevalier, bailli du Briançonnais, envoyé par le conseil delphinal et, avec lui, noble Claude d'Arces et Georges Motet. Machéra les met au courant de la situation. Il est décidé que le lendemain matin on prendra un parti. De son côté, pendant la nuit précédente, Montorsier avait fait établir au-dessus de la porte du château deux mantelets de bois qui s'ouvriraient et se fermaient à volonté et toute la journée à l'aide d'un treuil, il avait fait monter des pierres sur la plate-forme de la tour.

Le samedi 2 novembre, au lever du jour, Soffrey d'Arces et sa compagnie, le procureur et le notaire se réunissent à Pellafol, au logis de Machéra. Comme ils commençaient à discuter sur les opérations du siège survient un nommé Jean Roussin dit Salvajon, qui faisait partie de la garnison du château de Pellafol. Il annonce qu'il a trouvé ouverte la petite porte du château et croit

que pendant la nuit le sire de Montorsier et ses hommes ont abandonné le château et se sont enfuis. On se rend aussitôt à la poterne et on constate qu'elle est ouverte. Ouverte aussi la porte du donjon, dont on trouve la clef sur une table dans la cuisine et dans l'intérieur, personne. Le procureur est de suite dépêché à Beaufin pour y rechercher si Montorsier ne s'est pas réfugié chez son frère. Il est ensuite procédé à la description des lieux et à l'inventaire des objets mobiliers et armes conservés dans le château, dont la garde est confiée au châtelain de Beaumont.

Le dimanche 3 novembre, retour du procureur. Il n'a trouvé à Beaufin que le frère de Montorsier, Jean de Montorsier, seigneur de Beaufin, qui lui a dit n'avoir pas vu son frère depuis trois ans. Après avoir perquisitionné sans succès dans le château de Beaufin, il a recueilli des bruits d'après lesquels Guillaume de Montorsier et ses complices auraient passé en Champsaur par le col de Mante. Après ce rapport Soffrey d'Arces, François Soffrey et les autres capitaines rentrent dans le château et, après avoir entendu la messe, décident d'en confier la garde aux châtelains de La Mure, de Ratier, du Trièves, de Corps et du Beaumont, qui ne conserveront sous les armes que 20 ou 30 hommes chacun. Tous les autres se retireront dans leurs foyers sans désordre, sauf les 18 hommes arrivés la veille au soir avec noble Michel Alleman et Jean de Royn, de Vizille, qui resteront et seront nourris avec les vivres trouvés dans le château.

Fol.26. Enquête secrète sur les conditions dans lesquelles Guillaume de Montorsier a pu s'échapper du château de Pellafol avec ses hommes. Dépositions de quelques uns des hommes qui étaient enfermés avec lui et qui ne l'ont pas suivi dans sa fuite, deux de ses hommes, dont les dépositions paraissent suspectes, sont enfermés dans la tour du château. On entend ensuite quelques habitants de Pellafol qui ont eu une entrevue avec leur ancien seigneur avant sa rentrée violente dans son château. Ils le trouvèrent à Ubaye et furent reçus par lui avec des injures et des menaces à raison des cens et redevances qu'il prétendait exiger d'eux depuis l'époque où son château avait été mis sous la main delphinale, c'est à dire depuis sept ans. Il avait fait répandre dans le pays le bruit qu'il brûlerait les maisons de ceux qui ne le paieraient pas.

Le lundi 4 novembre arrive un messenger apportant des lettres du Conseil delphinal qui confient la garde du château à François Soffrey dit Machéra. En conséquence, les commissaires congédient les capitaines châtelains et leur compagnies en leur recommandant de rentrer dans leurs foyers sans se livrer au pillage. Puis ils font comparaître

les deux hommes emprisonnés pour les interroger de nouveau sur la façon dont ledit Guillaume de Montorsier arriva à Pellafol le jeudi 24 octobre à la pointe du jour avec 5 hommes d'armes parlant la langue du Piémont. Il entra vraisemblablement dans le château par la porte du four banal. Pendant les journées du jeudi, vendredi, et samedi, il y fit transporter des pains, des blés, des porcs et autres approvisionnement pillés dans la campagne voisine. Il y resta neuf jours, étant parti le vendredi soir 1er novembre par la petite porte. Après cet interrogatoire, ils sont relaxés de prison sous caution et à condition de tenir les arrêts à Pellafol. Puis François Soffrey prend possession du château avec 14 hommes de sa compagnie et en ferme les portes.

Ordre de le démolir est donné le 22 novembre et le 7 décembre le château et sa tour sont rasés par une équipe d'ouvriers amenés de Grenoble.

article tiré des Archives Départementales.

LE MONTE CARLO CHALLENGE 1994 EST L'UNE DES PLUS IMPORTANTES ET PLUS DURES EPREUVES INTERNATIONALES DE REGULARITE POUR LES AUTOMOBILES ANCIENNES. LES VOITURES CONCURRENTS DEVRONT ETRE AGEES D'AU MOINS 28 ANS ; QUELQUES UNES DATERONT DES ANNEES 1920. LE RALLYE SE DEROLERA ENTRE LE 13 ET LE 18 FEVRIER 1994, AVEC DIFFERENTS DEPARTS :

- YORK (ANGLETERRE)
- MOORDWIJCK (HOLLANDE)
- SALZBURG (AUTRICHE)
- HAMBURG (ALLEMAGNE)
- OSLO (NORVEGE)
- LISBONE (PORTUGAL)

L'ARRIVEE SERA NATURELLEMENT A MONTE CARLO. LA DISTANCE TOTALE EST DE 3000 KM. IL EST PREVU QUE 150 VOITURES SERONT ENGAGEES. LE BUT EST DE RECREER LES FAMEUX RALLYE MONTE CARLO D'AVANT-GUERRE ET DES ANNEES 1950.

L'ITINERAIRE PREVUE PASSE PAR CORPS ET LE CONTROLE AVEC TAMPON DU CARNET DE BORD SE FERA PAR CONTROLEUR OFFICIEL DU RALLYE RUE DES FOSSES, AU RESTAURANT "LA MARHOTTE" LE 15 FEVRIER 1994, A PARTIR DE 17 H.

THE 5TH INTERNATIONAL MONTE CARLO CHALLENGE



MONTE CARLO

CHALLENGE

Le Premier des Rallyes Hivernaux
Une Appelé pour voitures de rallye anciennes, pour
revivre l'esprit d'endurance de rallye de Monte Carlo
De York, Noordwijk, Oslo, Salzburg and San Sebastian
vers Monaco

Controlé : _____
Date : 15 Février 1994 Heures : 17h00+

LA RENCONTRE INTER-ÂGES A PLU

Dans le cadre de l'Année internationale des personnes âgées, il était souhaité des rencontres inter-âges. Ainsi, avant que l'année ne se termine, des membres de l'association CULTURE ET LOISIRS et les classes de Mme Christine SICARD et de Mme Colette SERRE se sont retrouvés salle polyvalente, pour évoquer l'histoire de Corps depuis 1300 ans avant Jésus-Christ, jusqu'à nos jours et surtout l'évolution du village depuis le siècle dernier.

Il était difficile pour les enfants d'imaginer vivre sans électricité (donc sans télé, sans radio, sans jeux vidéo...) et sans l'eau au robinet; aussi les questions qu'ils posaient concernaient surtout les loisirs.

Les veillées dans l'étable, que leur racontait Mme ARBOUET les laissaient bien perplexes mais ne leur auraient pas déplu, pas plus que la montée à la Salette à dos de mulet... ou aller garder les vaches.

C'était un échange intéressant qui les replongeait dans un passé pas très lointain, mais tellement différent.

Un résumé de l'histoire de Corps était remis à chaque enfant pour qu'il puisse l'étudier dans sa famille et connaître d'avantage son pays.



LA MAISON DE RETRAITE EN FETE

Courant Décembre, la direction et le personnel de la maison de retraite avaient convié le club du 3^e âge et les familles des pensionnaires au goûter de Noël.

Gâteaux, tartes et friandises étaient offerts à tous, ainsi qu'aux membres du club de la " Belle époque " de la Mure qui par leurs chants et leurs danses étaient venus animer cet après-midi de détente.

Le sapin et les décors de Noël donnaient un air de fête à la salle à manger où toute l'assemblée était réunie dans une joyeuse ambiance.

La maison de retraite en fête



Une manière agréable pour fêter la fin de l'année.

L'UNION DES COMMERCANTS A TABLE

Profitant de la période creuse du mois de Décembre, le bureau composé de Jean-François Rostaing, président, Gilbert Delas, secrétaire et Eric Balme trésorier, avait programmé une soirée: couscous dans la salle polyvalente où tous les membres de cette association et leurs amis y étaient invités. Une soixantaine de personnes ont apprécié l'accueil, l'apéritif, le couscous, les desserts, la musique et la parfaite organisation de cette soirée.

Cette rencontre annuelle est devenue une tradition, et tous souhaitent qu'elle soit renouvelée en 1994.

IMPORTANT GLISSEMENT A LA SALLE EN BEAUMONT

Dans la nuit du 7 au 8 Janvier, un pan de la montagne située au-dessus du Hameau des Parajeons, s'est détaché suite aux pluies torrentielles des jours précédents et a fait 4 victimes; Régine et René FERLAT; Michelle et André GALL GALLEGO, ensevelis pendant leur sommeil dans leur habitation respective et a détruit une dizaine de maisons, emportant au passage une partie de l'église qui a dû être rasée et causant de graves dégâts au réseau routier, adduction d'eau, etc...

Cette catastrophe a été une cruelle épreuve pour toute la population et en particulier aux sinistrés qui ont perdu tous leurs biens, les nombreux messages de sympathie et les marques de solidarité ont malgré tout atténué leur peine.

Les Obsèques en l'église de la MURE, revêtaient un aspect solennel, avec la participation de l'Evêque, Monseigneur DUFAUX, des Prêtres de la Mure et Corps et des Pères de la Salette en présence des Autorités Civiles du Département, Mr le Préfet Joël Gabdin des élus et d'une foule d'amis qui entouraient les familles des disparus dans une grande ferveur.

Le lendemain dans la Salle des fêtes de la Salle en Beaumont, une Cérémonie religieuse célébrée par le Père Delaplagne, rassemblait les personnes du Village et des Communes environnantes qui ont suivi avec émotion et recueillement le déroulement de l'office.

Ensuite, Mr Marcel GRAND, Maire remerciait les participants et tous ceux qui lui avaient de l'aide dans cette épreuve et il chargeait le Dr CARDIN, Conseiller Général, de remettre une lettre de félicitations, de la part du Ministre de l'environnement, aux jeunes: Rudy DEDAELE, Yannek BARANDOWSKI, Fabrice PRAT, Jérôme BATTISTEL, Mickaël REYNIER qui avaient sauvé de nombreuses vies par leur courage et leur sang-froid. Ils étaient très émus d'être à l'Honneur et ont été très applaudis.

Les habitants de Corps ont été touchés par cette catastrophe et pour marquer leur solidarité, les Associations de Corps ont décidé de verser aux Sinistrés de la Salle en Beaumont, la Somme de 4245 F, qu'il restait d'un LOTO organisé en Commun.

ENORMES DEGATS A LA MICRO-CENTRALE ELECTRIQUE

Le vendredi 14 janvier vers 11 heures, plusieurs appels téléphoniques venant de Corps et d'Ambel avertissaient la mairie qu'un événement venait de se produire à la micro-centrale située sous le village de vacances.

En effet, un geyser d'une vingtaine de mètres sortait du toit et inquiétait les riverains. Aussitôt alertés, Roland Bouvier et Gilbert Gueydan se rendaient à la prise d'eau pour fermer la vanne d'arrivée. Et dans le cadre de la tournée d'inventaire de ces derniers jours, M. Avogadro, de la Direction Départementale de l'Équipement (D.D.E), M. Eugène Pellissier et Mme Gisèle Roux se rendaient à la micro-centrale pour se rendre compte qu'un glissement de terrain et d'arbres avait éventré l'arrière du bâtiment et arraché la soupape de sécurité de la conduite forcée. L'eau en pression était propulsée par ces trous et avait arraché une partie du toit et du côté sud du bâtiment.

Les services d'E.D.F étaient présents pour couper le courant et, dès que l'eau de la conduite a été déversée, le calme est revenu. Les dégâts sont importants mais n'ont pas été chiffrés.

ASSEMBLEE DU CLUB DU 3ème AGE.

Le samedi 15 janvier, les membres du Club étaient rassemblés autour des responsables pour l'Assemblée Générale Annuelle. Ils étaient une quarantaine à y participer.

La Présidente Mme Mignonne PELLISSIER les accueillait et leur souhaitait la bienvenue, pour cette journée, où il était question de bilans de l'année 1993 et de projets pour 1994.

L'année écoulée a été riche en activités: le 12 Janvier: la pogne des Rois, le 16: l'Assemblée générale, le 2 février: les crêpes confectionnées sur place par quelques volontaires, le 23: les bugnes de MARDI-GRAS, le 23 Mars: Concours de belote en commun avec le Club de Saint FIRMIN, le 26: Sortie au GRAND ANGLE à VOIRON pour voir et écouter, Frédéric FRANCOIS, le 24 Avril: Journée VIVATHERME avec repas offert, le 14 Mai: sortie à VIENNE avec visite de la ville, repas et visite du Musée Animalier, du 21 au 31 Mai: voyage en Irlande, qui a enchanté les participants, le 9 Juin: Concours de Pétanque et repas à Saint-FIRMIN, le 23: Sortie à Saint-Véran, le 28: goûter au Club, le 7 Juillet: Visite des Caves du Beaujolais, repas gastronomique et l'intronisation de Mrs Eugène PELLISSIER et Jean-Louis VEYSSIERE.

Le 14 Juillet: vente de pain de campagne et de brioches, 8 Août: KERMESE et Tirage de la Tombola, 20 Août: Repas au Restaurant "les Chênets", du 12 au 21 Septembre, séjour d'automne à SEIGNOSSE, le 24: Repas au Château des HERBEYS, le 27 Octobre: Repas à CHAUFFAYER, chez "MAGUY", le 6 Novembre: CONCOURS DE BELOTE avec 60 participants, le 24: Repas choucroûte au Restaurant "les CHENETS", le 28: Sortie à GRENOBLE, au Summun pour le spectacle: LA CHANCE AUX CHANSONS, le 14 décembre: Bûches de Noël au Club, le 16: Arbre de Noël à la Maison de Retraite en commun avec le Club.

Une année avec de nombreuses distractions, sans oublier la permanence du mardi, où se retrouvent: beloteurs, amateurs de Scrabble et les rencontres dans la joie et l'amitié.

La trésorière, Solange BALMET donne le bilan financier, qui laisse apparaître un solde positif, malgré la participation du CLUB aux différentes sorties.

Ce bilan, ainsi que le bilan d'activités sont approuvés à l'unanimité.

PREVISIONS pour 1994:

Le prix des cartes d'adhérents reste inchangé: 50 F.

Le 4 janvier: Pogne des Rois, le 15: Assemblée Générale, le 1er février: les crêpes de la Chandeleur, le 15, les bugnes du Mardi-Gras, en Avril: sortie à AIX en PROVENCE, le 3 Mai: Théâtre à GRENOBLE. En Mai et Juin sortie d'un jour, lieu et date non encore déterminés.

Voyage de Printemps: à choisir: CANARIES, SICILE, AUTRICHE ou autre...

Concours de Pétanque, Sortie à CHAMONIX, Entre le 12 et le 20 septembre, Séjour en AVEYRON; le 12 Novembre: CONCOURS DE BELOTE, etc;

Le bureau est reconduit et se compose de:

Présidente: Marie-Joséphine PELLISSIER

Vice-Présidents: Mauricette FRANCOU et Paul DAVIN.

Trésorière: Solange BALMET. Trésorière adjointe: Madeleine ABERT.

Secrétaire: Marie BERNARD. Secrétaire adjointe: Suzette GARAUD.

Présidente d'honneur: Mme Madeleine ROCHAS.

Vice-Présidente " ; Mme Alice EYMARD.

Trésorière " : Mme Juliette ARBOUET.

L'Assemblée Générale se termine par un apéritif offert par le CLUB et se poursuit par un copieux et délicieux repas au RESTAURANT DU TILLEUL, préparé et servi par Claude et Sylvie JOURDAN et leur équipe. C'était une agréable façon de commencer l'année, qui s'annonce pleine d'activités: nombreuses et variées. Bravo à toute l'équipe, pour la vitalité qu'elle donne à leur CLUB. Les responsables souhaitent que de jeunes retraités viennent les rejoindre à la permanence le mardi de 14 à 17H, ils seront accueillis à bras ouverts. Des invitations vont leur être adressées mais s'il y a des oublis, qu'ils viennent quand même.



CARNET DU JOUR

CARNET ROSE

Nous avons appris avec joie la naissance de :

GAETAN fils de Muriel et Jean-Marc ESCALLE, petit fils de Monsieur Emile
PORCERO et de Monsieur et Madame ESCALLE

Meilleurs voeux de santé et bonheur au bébé et sincères félicitations aux parents.

CARNET BLANC

En novembre a été célébré le mariage de Marie-Luce SERAIN, trésorière adjointe de l'association Culture et Loisirs de l'Obiou et de Yves ALBRIET, employé E.D.F.

Nous leur présentons nos meilleurs voeux de bonheur.

NECROLOGIE

C'est avec tristesse que nous avons appris le décès de :

Mme Julie BARDOU mère et belle-mère de Mr. et Mme Jean-Pierre GAUTHIER
 mère de Mr. Etienne BARDOU

Mme Vve Louis CHALON née Germaine DOURNON de Cholonge

Mme Léontine ACHARD des Côtes de Corps, tante de M. et Mme Georges FERRARI

Mme Yvonne ROLLAND soeur de Mme Madeleine ROCHAS, tante de Auguste et Josette
 JOURDAN, de René et Arlette GONTARD, de Louis et Suzanne CHAIX, de
 Gilbert et Lucette GUEYDAN et de Pierre et Denise FABRE

Henri TROSSERO frère et beau-frère de Mr. et Mme OTT et de Nicole et
 René GIROUD.

Honoré ANDRIEUX de la Salette , époux de Solange ANDRIEUX, fils de
 Mme Marie ANDRIEUX , père de trois enfants.

Raymond PASCAL ancien Maire de CORPS, qui a assuré le transport des voya-
 geurs de Corps à La Salette pendant de nombreuses années.
 époux de Mme Marcelle PASCAL, oncle de Mr. et Mme Roland
 PASCAL, de Mr. et Mme Gilles PASCAL et de Mr. et Mme
 Marcel PASCAL, frère de Marie Louise KLOPFENSTEIN.

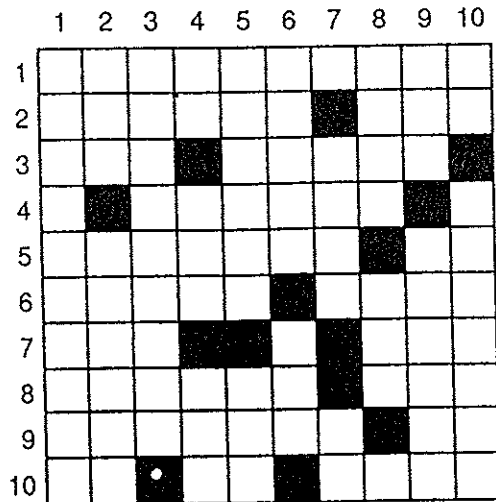
Paul RUTTY de LAVALDENS, beau-père de Mme René RUTTY, grand-père de
 Jean-Paul et Colette RUTTY et de Alain et Claudette RUTTY

Lucienne RICARD de Quet en Beaumont, mère et belle-mère de Josette et René
 GALVAIN et de Lucette et Séraphin LOCATELLI

Nous prenons part à la peine de leur famille et leur présentons nos sincères
condoléances.

Une Collecte est en cours, un tronc a été placé à la Mairie de CORPS, ouverte tous
les matins, pour recueillir les dons , jusqu'au 15 Février et nous vous rappelons le
N° de C C P 2 517 35 H "pour les Sinistrés de la SALLE EN BEAUMONT.

JEUX

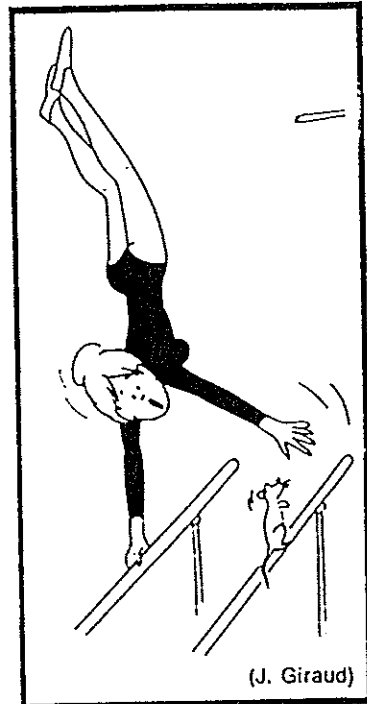
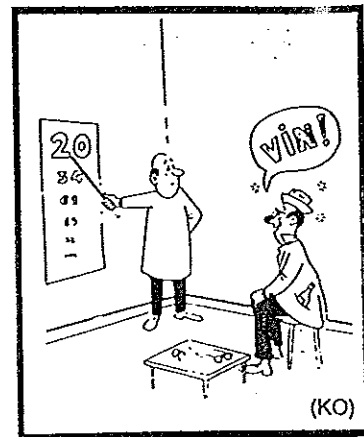


Horizontalement :

1. décrit une circonférence - 2. petit cloporte d'eau douce ; surnommé - 3. règle impérative ; maladie - 4. Parques scandinave 5. on appelle apiculture celui des abeilles ; pouffé - 6. verbe du 3^{ème} groupe conjugué ; regimbé - 7. du verbe avoir ; fille de Cadmos et Harmonie - 8. astronome allemand ; pronom personnel - 9. narines de mammifère ; clé - 10. sur la Bresle ; appris ; concept.

Verticalement :

1. pierre précieuse - 2. égal chez les Grecs ; écrivain allemand - 3. grenouilles ou pommes - 4. formule chimique ; ornement d'architecture ; article - 5. réactionnaires extrémistes ; onde en poésie - 6. unité monétaire chinoise ; touffu - 7. être grand ouvert ; lettre grecque - 8. dans le calendrier romain ; sigle - 9. souvent avec les jeux ; refait un nœud - 10. laisse supposer une suite ; brille.



SERAPHIN

